DÉCLARATION LIMINAIRE
AU CSAL DU 11 JANVIER 2024

EMPLOIS 2024 : DERRIÈRE UN CHIFFRE POSITIF, UNE RÉALITÉ NÉGATIVE POUR LA DGFIP, LA DDFIP DES PYRÉNÉES-ORIENTALES ET LES AGENTS !

Monsieur le Directeur,

Près de 36 000 emplois supprimés depuis la création de la DGFiP, 130 000 agentes et agents en 2008 et 94 000 en 2023 et il faudrait se réjouir de n'avoir pour 2024 que 200 nouvelles suppressions d'emplois ! Dans les documents qu'elle nous a adressé pour le CSA de réseau du 11 décembre 2023, la Direction générale se félicite d'une évolution historique de la courbe des emplois. En effet, côté emplois pour 2024 nous en serions à +148 ETP. Mais que se cache-il derrière ce chiffre ?

Un affichage trompeur !
Avant tout, il faut repartir du PLF 2024 qui prévoit une suppression nette de 200 ETP (initialement -450 ETP). Ce nouveau coup de rabot sur les emplois n'est justifié à aucun moment, si ce n'est par la réaffirmation que la DGFIP doit, une fois de plus, jouer les bons élèves via une contribution supplémentaire. C'en est une de trop pour la DGFiP, contributaire depuis de trop nombreuses années de la baisse des dépenses publiques.
Mais pourquoi sommes-nous passés de -450 emplois à -200 ETP ? Tout simplement le politique et l'administration ont, cette fois-ci, été contraints de mettre un léger coup de frein au vu de l'état réel de la DGFiP. Face au péril, ils ont dû octroyer de maigres moyens supplémentaires :
• pour lutter contre la fraude et pour le recouvrement des amendes : +350 ETP (rappel : annonce de 1 500 d'ici 2027),
• pour réduire la dette technique : +130 ETP,
• pour piloter les transformations : +20 ETP,
• pour augmenter la capacité de formation en vue des plans de recrutements à venir : +20 ETP,
• pour augmenter le contrôle interne : + 30 ETP,
• pour renforcer les missions fragiles : +37 ETP.
La DGFiP a par ailleurs été choisie pour accueillir de nouvelles missions, et donc étendre son périmètre. Ainsi, pour arriver au solde positif de +148 ETP, affiché par la DG, il faut prendre en compte les transferts d'emplois de +348 ETP liés aux transferts de missions, notamment des Douanes et de la taxe d'urbanisme.

Des coups de rabots et des bonis d'emplois discrétionnaires !
La répartition des emplois 2024 entre les directions du réseau conforte une disparité constante depuis 2 ans entre administration centrale, services à compétence nationale (+197), directions nationales spécialisées (+148) et le réseau territorial (-155).
En fait on constate que l'essentiel des services relocalisés sont financés par le réseau territorial : 479 ETP, redéploiements financés pour l'essentiel par 42 directions contributrices.
Par ailleurs, les suppressions d'emplois visent tout spécifiquement certaines catégories comme les géomètres, montrant ainsi que pour la DG ce corps est voué à la disparition !

Répartition 2024 par catégorie :
Catégorie C-246 / Catégorie B -27 / Catégorie A +180 / Catégorie A+ -14

Des emplois budgétaires en manque d'attractivité !

Alors qu'aucun bilan des services relocalisés n'a été présenté, il est patent que les postes implantés ne jouissent pas d'un engouement par les agents. En réalité ils sont compensés tant bien que mal par des 1ères affectations, voire des contractuels. Même les mouvements dits « attractivité » ne font pas le plein !

Par ailleurs, de nombreux agents et agentes primo affectées renoncent finalement au concours, ou à une promotion en raison, notamment, des règles dans les mouvements de 1ère affectation.

Alors que 6 000 départs sont prévus pour 2024 dont 3 700 départs à la retraite, la DG annonce le recrutement de 4 400 agents, avec une priorité donnée pour le concours. Pour Solidaires Finances Publiques, l'enjeu est colossal pour ne pas dire vital pour une administration maltraitée depuis des années. Malheureusement faute d'une attractivité réelle, il n'est pas certain que les campagnes de communication soient suffisantes pour attirer de nombreux candidats. **Ce n'est pas en tronquant la réalité sur l'état de la DGFiP, des conditions de travail, du niveau de rémunération à la traîne, que la DGFiP attirera les générations futures nécessaires**

Siéger à ce CSAL en première instance n'est absolument pas synonyme de cautionnement !

Nous ne sommes pas là pour essayer de sauver les emplois d'un service, qu'il faudra de fait supprimer dans un autre service.

Nous sommes CONTRE les suppressions d'emploi à la DGFIP et a fortiori à la DDFIP66.

De plus, siéger à une première instance ne doit pas se résumer à conforter les directions dans leurs bons résultats du dialogue social réussi, au même titre que boycotter ce CSAL mettrait du sable dans les rouages de notre direction et casserait les indicateurs soi-disant parfaits du dialogue social.

L'intersyndicale nationale complète a boycotté le CSAR emploi, la section SOLIDAIRES FIP 66 approuve et conforte ce choix.

Nous ne pouvons pas nous réjouir d'un dialogue social mené au pas de course, de suppressions de postes continues, et d'un manque de reconnaissance au niveau de la rémunération.

Concernant les suppressions de postes 2024 : dans les Pyrénées-Orientales, ce sont encore 4 suppressions brutes qui vont encore briser les services et les collègues.

Mais c'est un solde net de 51 emplois qui sont annoncés ! Ce solde positif n'est en réalité généré que par des transferts d'emplois (…) et de missions et la création du Centre de Contact des Professionnels. Une fois encore c'est l'arbre qui cache la forêt !

La situation des services, les difficultés quotidiennes d'exercice des missions et la dégradation continue des conditions de travail des personnels appellent au contraire à renforcer durablement les moyens mis à la disposition de la DGFiP !

En local comme en national, il n'y a pas de quitus à donner à une politique qui fait passer des suppressions moindres pour un succès !

Une fois de plus les suppressions d'emplois à la DGFiP sont inacceptables, il est vital d'y mettre un terme définitif.

Pour Solidaires Finances Publiques, la DGFiP doit être renforcée avec des créations d'emplois à la hauteur des besoins !